

# RAPPORT D'ACTIVITE

## 2019

*Assemblée Générale du 19 Septembre 2020  
au Foyer de Vie La Planésié, Castres*



# SOMMAIRE

## RAPPORT MORAL

p. 3

## L'ASSOCIATION

- ⇒ Cartographie des établissements et services p.7
- ⇒ Organisation associative et dispositif de gestion p.8

## LA VIE ASSOCIATIVE

- ⇒ Gouvernance associative p.10
- ⇒ Participations officielles p.12
- ⇒ Travaux réalisés avec la Fédération APAJH p.13

## LE SIEGE SOCIAL

- ⇒ Identification p.15
- ⇒ Ressources humaines p.16
- ⇒ Développement des compétences p.18
- ⇒ Démarche qualité p.21

## RAPPORT FINANCIER

- ⇒ Rapport du Conseil d'Administration p.24
- ⇒ Bilan au 31/12/2019 – Actif p.28
- ⇒ Bilan au 31/12/2019 – Passif p.29
- ⇒ Compte de résultat p.30

## SYNTHESE DES RAPPORTS D'ACTIVITE DES STRUCTURES

- ⇒ MAS Lucie Nouet p.33
- ⇒ SSIAD PH Lucie Nouet p.34
- ⇒ ESAT Valérie Bonafé p.35
- ⇒ FDV La Planésié p.36
- ⇒ SAMSAH La Planésié p.37
- ⇒ IME Lostanges p.38
- ⇒ SESSAD et EMEAS Lostanges p.39
- ⇒ FH Les Cyclades p.40
- ⇒ SAVS Les Cyclades p.41
- ⇒ PHV Hameau du Ségala p.42
- ⇒ RSBM Résidences Séniors de Blaye et Mirandol p.43
- ⇒ EPAS p.44
- ⇒ GEM p.45

## GLOSSAIRE

p.46

# RAPPORT MORAL

## RAPPORT MORAL SUR LA SITUATION DE L'APAJH DU TARN EN 2019

Bonjour à toutes et à tous,

Lors de la dernière assemblée générale, en juin 2019, je vous indiquais que l'année 2018 avait été particulièrement difficile pour l'association et qu'elle était en cela exceptionnelle.

L'année 2019, même si elle n'a pas connu de changements aussi importants, sera sans doute aussi un tournant dans la vie de l'association.

La vie institutionnelle de l'association a été intense comme vous pourrez le constater dans le rapport d'activité avec les nombreuses réunions du bureau et du Conseil d'Administration. Les délégués du conseil d'Administrations ont également participé à de nombreuses instances et animations des établissements.

Au-delà du fonctionnement courant de l'association, le Conseil d'Administration s'est investi dans deux domaines :

- La réponse aux revendications et aux critiques de certains salariés vis-à-vis du Conseil d'Administration
- L'engagement d'actions afin d'assurer la pérennité de l'APAJH du Tarn

1) La réponse aux revendications et aux critiques de certains salariés vis-à-vis du Conseil d'Administration :

Des mouvements sociaux en janvier et septembre 2019 engagés par certains salariés ont mis en cause le fonctionnement et les décisions du Conseil d'Administration.

Afin d'assurer la transparence des décisions prises par le Conseil d'administration, j'ai répondu, chaque fois que j'ai été interpellé, aux questions posées par le Comité Social et Economique Central.

D'autre part, afin de répondre aux critiques de certains salariés sur le fonctionnement du Conseil d'Administration, un audit sur la gouvernance de l'association et les directions des établissements a été diligenté en mars 2019. Les préconisations de cet audit ont été mises en place dans les mois qui ont suivi.

Enfin le comité social économique central a souhaité qu'un audit financier soit réalisé.

Ce dernier, opéré en octobre et novembre 2019, a constaté *un résultat fortement négatif en 2018 se concentrant principalement sur trois activités*. Il a aussi mentionné que :

- *La cession du bâtiment et du matériel de la cuisine centrale devrait permettre d'améliorer sensiblement la trésorerie et de diminuer les charges liées à ces postes de plus de moitié.*
- *La cession du bâtiment de l'ancien siège social constituait une opportunité*

Ces constatations correspondaient aux décisions prises par le Conseil d'Administration en 2019 pour faire face aux difficultés de l'association.

2) L'engagement d'actions afin d'assurer la pérennité de l'APAJH du Tarn :

a. La première a consisté à trouver une solution au déficit chronique des Résidences Séniors de Blaye les mines, dû principalement à une insuffisance de fréquentation de cet établissement. Il a donc été décidé de fermer ce site en proposant aux résidents d'autres établissements ou l'accueil sur notre site de Mirandol. En même temps des propositions de reclassement au sein de l'APAJH du Tarn et dans d'autres associations du bassin carmausin ont été proposées aux salariés. Le site de Blaye Les mines a fermé en avril 2020 après que tous les résidents aient trouvé un nouveau toit.

b. La deuxième action a consisté à trouver une solution aux pertes comptables importantes et récurrentes de la cuisine centrale des Fournials : le partage des charges de fonctionnement de cette cuisine centrale avec l'AGAPEI a été la solution retenue. En effet, en se spécialisant sur la production de repas destinés à des

établissements médico sociaux et en augmentant de façon importante le nombre de ces repas, cette activité devenait équilibrée. Cette décision s'est concrétisée en février dernier par une nouvelle organisation de la production et la cession du bâtiment et du matériel de la cuisine centrale à une structure juridique commune avec l'AGAPEI.

### **Quelles ont été les conséquences de ces actions et quels projets avons-nous pour l'avenir ?**

Le rapport financier fait apparaître un résultat comptable 2019 qui redevient positif après une perte très importante en 2018.

La direction générale s'attache à entretenir un dialogue social constructif. Pour ma part, je participe régulièrement à toutes les réunions du Comité Social et Economique Central pour garder un contact aussi proche que possible avec les représentants des salariés.

Mais dans un monde en perpétuel mouvement, il faut aussi préparer l'avenir. C'est l'ambition de notre projet associatif 2021-2025 qui fera l'objet d'une première présentation à l'Assemblée Générale de septembre 2020.

Il fixera les objectifs qui visent à arriver à une société vraiment inclusive :

- Faire de l'autodétermination des personnes accompagnées une priorité
- Personnaliser leur parcours
- Développer leur autonomie et leurs apprentissages pour qu'ils aient une vraie vie sociale
- Privilégier leur santé et leur bien-être
- Œuvrer pour le développement de l'habitat inclusif

Tout ce travail, que l'on ne voit pas et qui est difficilement chiffrable, n'aurait pas été possible sans l'investissement des administrateurs et des bénévoles élus de l'association. Chacun à sa façon, en fonction de ses disponibilités, participe à la vie de l'association. Pour ces réunions qui envahissent leur temps de repos, pour ce travail de l'ombre auquel l'autorité publique n'accorde guère d'importance, je veux leur adresser un grand remerciement.

J'ai aussi entendu les propositions de sujets de débat d'adhérentes à l'occasion de cette assemblée générale. Malheureusement compte tenu des contraintes de la crise sanitaire, nous ne pourrons pas avoir un débat cette année. Mais le sujet est primordial pour la vie associative et nous aurons l'occasion de retrouver les adhérents pour en parler. Ils apporteront leurs contributions au projet associatif 2021-2025 qui en cours d'élaboration et qui leur a été communiqué.

Enfin, même si cela ne concerne pas l'année 2019, je ne peux pas terminer ce rapport sans aborder la crise sanitaire que nous venons de traverser. Même si elle n'est pas complètement terminée, on peut déjà tirer beaucoup d'enseignements.

Comme dans le secteur sanitaire, l'accompagnement dans nos établissements n'a pu se poursuivre que grâce à l'engagement des salariés. Au début de la crise, le manque de matériel de protection était une vraie inquiétude et il a fallu le courage des professionnels pour surmonter cette difficulté. Il faut aussi signaler le courage de 40 salariés de l'association qui n'ont pas hésité à se porter volontaires pour intervenir dans d'autres structures que celle de l'APAJH du Tarn en cas de manque de personnel dans ces établissements.

Que toutes ces personnes soient remerciées car elles honorent l'APAJH du Tarn.

Denis Cadaux,  
Président de l'APAJH du Tarn

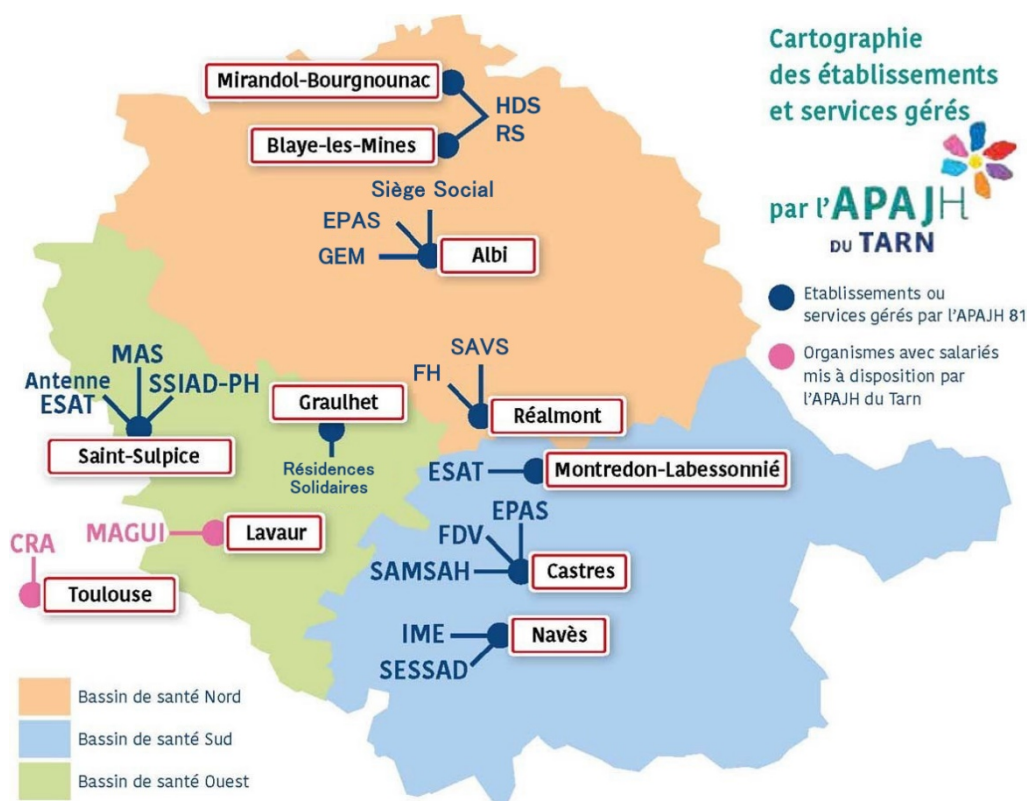
# L'ASSOCIATION

⇒ [CARTOGRAPHIE DES ETABLISSEMENTS ET SERVICES 2019](#)

⇒ [ORGANISATION ASSOCIATIVE ET DISPOSITIF DE GESTION 2019](#)

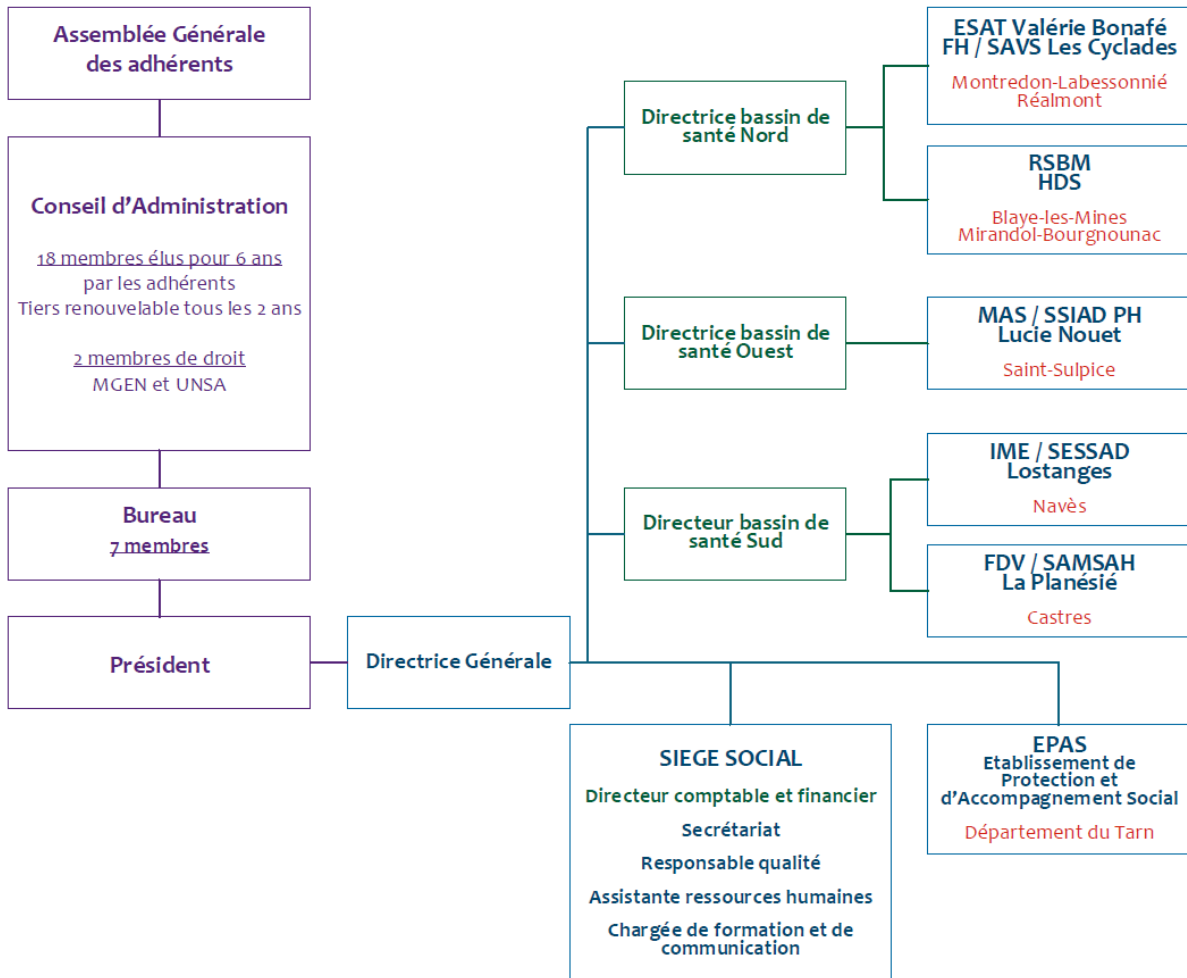
⇒ [ORGANISATION ASSOCIATIVE ET DISPOSITIF DE GESTION 2020](#)

## ⇒ CARTOGRAPHIE DES ETABLISSEMENTS ET SERVICES



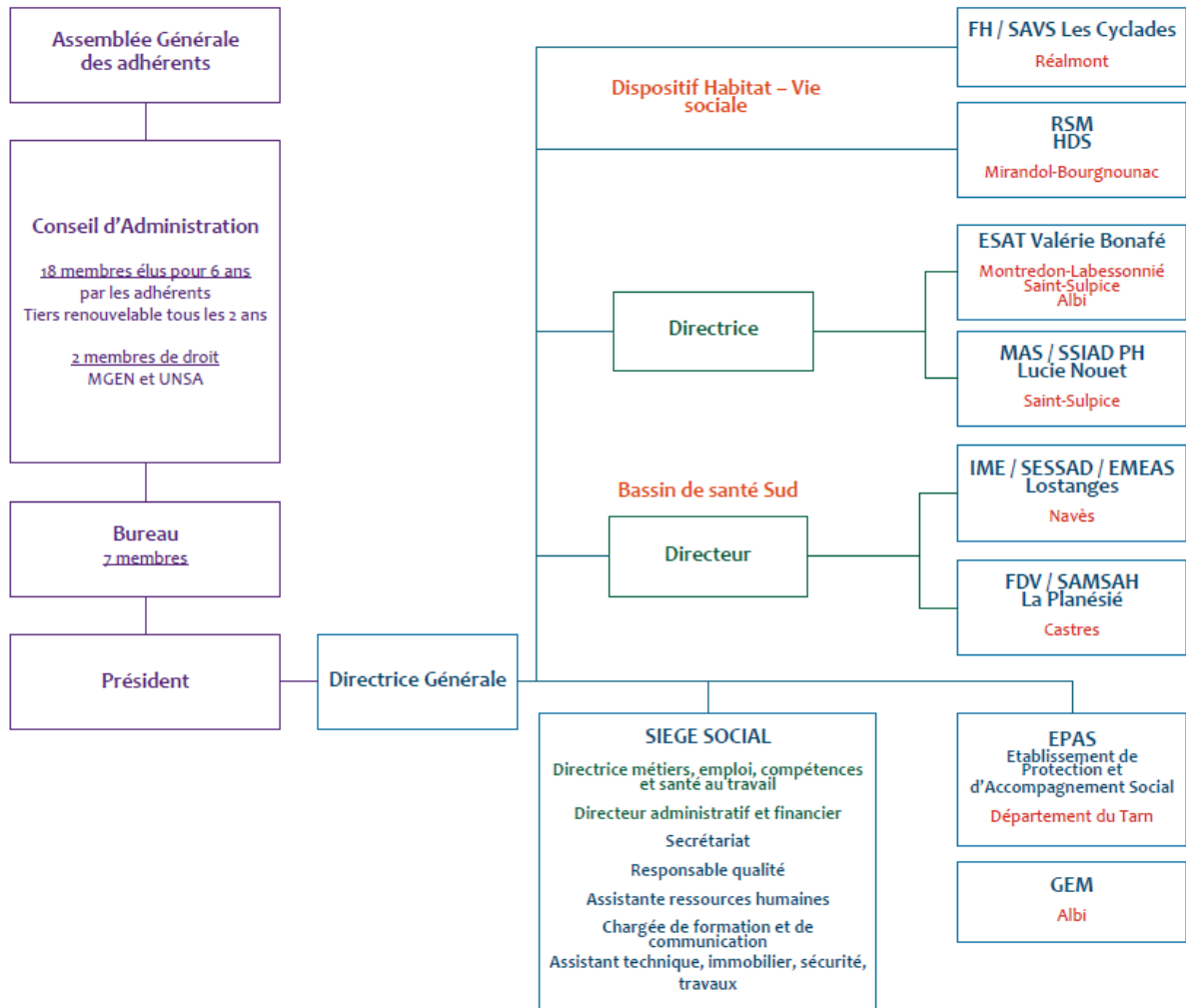
<b>EPAS</b> – Etablissement de Protection et d'Accompagnement Social	750 mesures
<b>RS</b> – Résidences Séniors de Blaye et de Mirandol	10 places
<b>HDS</b> – Hameau du Ségala : résidences pour Personnes Handicapées Vieillissantes	16 places
<b>ESAT</b> – Etablissement et Service d'Aide par le Travail <b>Valérie Bonafé</b>	50 places
<b>FH</b> – Foyer d'Hébergement <b>Les Cyclades</b>	18 places
<b>SAVS</b> – Service d'Accompagnement à la Vie Sociale <b>Les Cyclades</b>	10 places
<b>FDV</b> – Foyer De Vie <b>La Planésié</b>	68 places
<b>SAMSAH</b> – Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés	15 places
<b>IME</b> – Institut Médico Éducatif <b>Lostanges</b>	49 places
<b>SESSAD</b> – Service d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile	41 places
<b>MAS</b> – Maison d'Accueil Spécialisée <b>Lucie Nouet</b>	54 places
<b>SSIAD-PH</b> – Service de Soins Infirmiers À Domicile	7 places
<b>GEM</b> – Groupe d'Entraide Mutuelle	
<b>CRA</b> – Centre Ressources Autisme Midi-Pyrénées	
<b>MAGUI</b> – Maison d'Accueil de Jour <b>Dame Guiraud</b> pour personnes atteintes d'Alzheimer	

## ⇒ ORGANISATION ASSOCIATIVE ET DISPOSITIF DE GESTION 2019





⇒ **ORGANISATION ASSOCIATIVE ET DISPOSITIF DE GESTION 2020**



# LA VIE ASSOCIATIVE

⇒ LA GOUVERNANCE

⇒ LES PARTICIPATIONS OFFICIELLES

⇒ LES TRAVAUX REALISES AVEC LA FEDERATION APAJH

⇒ LE PROJET ASSOCIATIF 2021-2025

## ⇒ LA GOUVERNANCE

**L'Assemblée Générale** a eu lieu le 15 juin 2019 à la MAS Lucie Nouet à Saint-Sulpice.

**Le Bureau** s'est réuni en 2019 à 10 reprises : les 7 janvier, 29 janvier, 12 février, 12 mars, 19 avril, 21 mai, 27 juin, 10 septembre, 15 octobre et 27 novembre. Il a effectué un suivi précis des principaux dossiers associatifs et préparé les séances du Conseil d'Administration.

**Le Conseil d'Administration** s'est tenu à 8 reprises en 2019, à l'ESAT, les 19 janvier, 23 février, 27 avril, 25 mai, **15 juin**, 21 septembre, 26 octobre et 7 décembre.

**Un séminaire des administrateurs** s'est tenu à Réalmont, le 6 juillet.

**Les membres du Conseil d'Administration se sont réunis pour deux réunions de travail sur le projet associatif les 19 octobre et 16 novembre à l'ESAT.**

**La Commission des Finances** s'est réunie les 5 avril et 18 octobre.

	2016	2017	2018	2019
Bureau	7	9	16	10
Conseil d'Administration	5	6	6	8
Commission des Finances	2	2	2	2
Assemblée Générale	1	1	1	1

### Les membres du Bureau 2019

**M. CADAUX Denis** : Président

**M. MOLINIER Christian** : Vice-Président

**Mme TEYSSEYRE Géraldine** : Secrétaire Générale

**M. CHEVALLIER François** : Secrétaire Adjoint

**M. KOOB Farid** : Trésorier Général

**Mme RAMADE Maryse** : Trésorière Adjointe

**Mme BOUVIER Nathalie** : Membre

**Mme DURAND Joëlle** : Membre

**La commission des finances**, présidée par la trésorière de l'association et préparée par le directeur administratif et financier a comme chaque année, étudié l'ensemble des budgets et comptes de résultats des établissements et services et les directeurs d'établissements quant à leurs gestions les 5 avril et 18 octobre. Là encore cette instance se réunit avec des professionnels : direction générale, directeurs d'établissements, directeur administratif et financier.

## ⇒ LES PARTICIPATIONS OFFICIELLES

Les représentants de l'APAJH du Tarn participent aux instances officielles suivantes :

- ✓ **Conseil Territorial de Santé du Tarn de l'Agence Régionale de Santé d'Occitanie :**  
Denis Cadaux
- ✓ **Groupement Régional d'Appui au Développement de la e-Santé (GRADeS) e-santé Occitanie :**  
Jean-Philippe Lantès puis Patricia Baby
- ✓ **Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale (GCSM) de Saint-Sulpice :**  
Patricia Baby
- ✓ **Commission pour la prévention, la santé scolaire, au travail et la protection infantile :**  
Géraldine Tesseyre
- ✓ **Commission Départementale Sport Adapté :**  
Marie-Pierre Vincens
- ✓ **Conseil départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie du Tarn (CDCA du Tarn) :**  
Florence Ferrandi ; suppléant : François Chevallier.
- ✓ **Commission exécutive de la MDPH du Tarn :**  
Florence Ferrandi
- ✓ **Dispositif « Réponse Accompagnée Pour Tous » (RAPT) :**  
Groupe 3 : Uvaldo Polvoreda ; Groupe 4 : Florence Ferrandi
- ✓ **Conseil d'Administration du GIP Centre de Ressources Autisme Midi-Pyrénées (CRA Midi-Pyrénées) :**  
Florence Ferrandi
- ✓ **Collège régional de l'Union Des Employeurs de l'Economie Sociale et Solidaire (UDES) :**  
Florence FERRANDI
- ✓ **AREDER Compétences – Différent et compétent**  
Fabienne CROS ; Stéphanie Massier
- ✓ **Maisons pour l'Autonomie et l'Intégration des Malades d'Alzheimer du Tarn (MAIA) (Tables tactiques) :**  
MAIA Nord : Sylvie Cluzel - MAIA Ouest : Jean-Philippe Lantès puis Patricia Baby - MAIA Sud : Uvaldo Polvoreda
- ✓ **Commissions Communales pour l'Accessibilité :**  
Albi : François CHEVALLIER - Castres : Maryse RAMADE; suppléant : Patrick LACOSTE jusqu'au 15/06/2019
- ✓ **Commission intercommunale pour l'accessibilité :**  
Centre Tarn (Réalmont) : Fabienne VIDAL; suppléant : Christian MOLINIER – Lautrécois Pays d'Agoût (Serviès) : Marie-Chantal FOURNES-BATUT
- ✓ **Conseil Local de Santé Mentale de la ville d'Albi (CLSM) :**  
Sylvie CLUZEL

## ⇒ LES TRAVAUX AVEC LA FEDERATION APAJH

- ✓ **Congrès Fédéral** : 20, 21 et 22 juin à Paris  
Participants : Denis CADAUX ; François CHEVALLIER
- ✓ **La journée des Présidents** : 12 janvier à Paris  
Participant : Denis CADAUX
- ✓ **Conférence de territoires** : 4 et 5 avril à Nogaro en Armagnac (32)  
Participants : Denis CADAUX, François CHEVALLIER
- ✓ **Formation des militants** : 05, 06, 07 mars à Foix  
Participant : François CHEVALLIER
- ✓ **Conseil de Région** : 5 mars à Foix et 4 décembre à Toulouse  
Participant : Denis CADAUX
- ✓ **Journée d'échanges des Directeurs Généraux** :  
Participant : Florence FERRANDI

# LE SIEGE SOCIAL

⇒ IDENTIFICATION

⇒ RESSOURCES HUMAINES

⇒ DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

⇒ DEMARCHE QUALITE

⇒ L'IDENTIFICATION

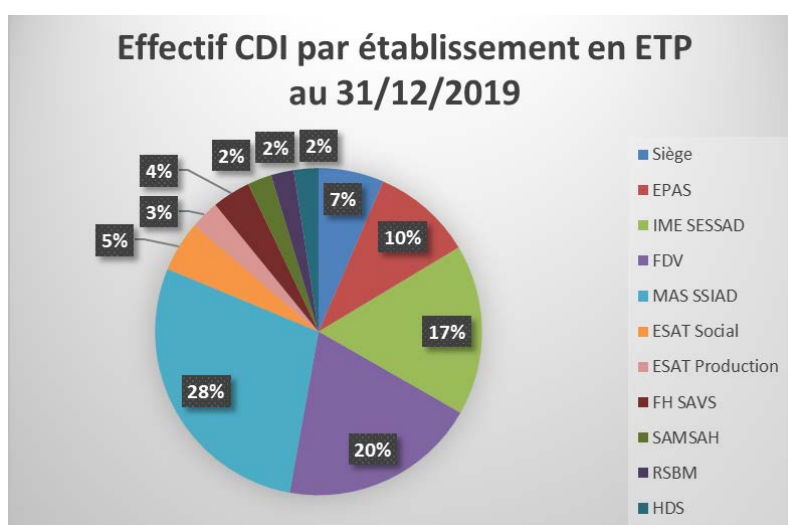
<b>Nom de la structure</b>	Siège Social
<b>Adresse de la structure</b>	46 rue Séré de Rivières 81000 ALBI
<b>Coordonnées téléphoniques</b>	05.63.45.33.62
<b>Adresse électronique</b>	accueil@apajh81.org
<b>Nom du directeur</b>	Mme Florence FERRANDI
<b>Numéro FINESS</b>	810100479
<b>Date de création</b>	1972
<b>Nature et date du dernier arrêté d'autorisation</b>	Arrêté du 26/05/2015 émis par l'ARS Midi-Pyrénées portant sur l'autorisation de financement des frais de siège social de l'association APAJH du Tarn et prélèvement de quotes-parts de frais de siège
<b>Organisme gestionnaire</b>	APAJH du Tarn

## ⇒ LES RESSOURCES HUMAINES

Au 31 décembre 2019, l'association emploie 319 personnes physiques, dont 275 en CDI et 44 et CDD.

76,73 % des salariés en CDI sont des femmes, ce pourcentage est relativement identique aux années précédentes. 29,09% des salariés en CDI sont à temps partiel. Parmi ces salariés à temps partiel, 86,25% sont des femmes. A noter qu'au 31/12/2019, il n'y a plus qu'un salarié en contrat de professionnalisation au sein de l'association : l'année 2019 a marqué la fin des contrats aidés, CAE et Emplois d'avenir plus précisément.

Ces 319 personnes physiques représentent 283,48 ETP (Equivalent Temps Plein), dont 245,13 ETP en CDI et 38,35 ETP et CDD. Les effectifs ETP CDI sont répartis de la manière suivante au sein des établissements :



L'année 2019 a été marquée par le renouvellement des institutions représentatives du personnel des établissements et service de l'APAJH du Tarn. Désormais les comités sociaux et économiques (CSE) remplacent les délégués du personnel et les représentants du personnel au comité d'entreprise (CE) et au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT). Le 1<sup>er</sup> tour des élections a eu lieu le 24/01/2019 et le second tour le 07/02/2019. Les élections se sont bien déroulées, l'employeur constate toutefois des carences de candidature sur le collège cadre en particulier, pour les bassins Sud et Nord. Ces carences ont engendré l'absence de représentant du collège cadre au CSE Central malgré la proposition de l'employeur de conclure un accord d'entreprise qui aurait permis cette représentation. Le CSE central s'est réuni 5 fois à la suite des élections professionnelles, en réunions ordinaires ou extraordinaires.

Au sein de chaque CSE d'établissement, un Référént Harcèlement a été nommé parmi les élus. Outre ces référents élus, l'employeur a également nommé un Référént au niveau associatif, chargé d'orienter, d'informer et d'accompagner les salariés en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes.

Plusieurs réunions de négociation annuelle obligatoire (NAO) se sont tenues en 2019 : le 14/05, le 18/06, le 24/07 NAO, le 15/10, le 19/11 et le 12/12/2019. Les partenaires sociaux ont souhaité inscrire à l'ordre du jour de ces NAO les thèmes suivants : la prime pouvoir d'achat,



l'accord d'entreprise sur l'égalité homme / femme, l'accord relatif à la répartition des sièges entre les établissements pour le CSE central pour que soit représenté le 2nd collège au CSE Central, les accords relatifs aux congés trimestriels, le droit à la déconnexion, la relecture de l'accord sur la journée de solidarité, le télétravail, la formation professionnelle, le forfait jours, et le compte épargne temps (CET).

Ces réunions ont abouti à la conclusion de l'accord sur l'égalité professionnelle homme / femme 2019-2022. L'égalité professionnelle doit permettre aux femmes et aux hommes de bénéficier d'un traitement égal en matière d'accès à l'emploi, d'accès à la formation professionnelle, de qualification, de classification, de promotion, de rémunération et de conditions de travail. Elle s'appuie sur deux principes : l'égalité des droits entre les femmes et les hommes impliquant la non-discrimination entre les salariés en raison du sexe, et l'égalité des chances visant à remédier, par des mesures concrètes, aux inégalités qui peuvent être rencontrées dans le domaine professionnel. L'APAJH du Tarn attache une importance particulière aux conditions dans lesquelles travaillent les salariés et plus généralement à leur qualité de vie au travail et à l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes de l'association.

Début 2019, l'association a diligenté un audit de l'organisation de la gouvernance jusqu'aux responsabilités managériales. Le Cabinet PROéthique a été chargé de réaliser cet audit, Mr Gacoin a rendu son rapport en mars 2019. En conclusion, il est recommandé de travailler une dynamique associative davantage participative à partir d'une fonction de direction générale positionnée en conduite stratégique pour garantir au niveau de toute l'association des règles cohérentes et partagées. La direction générale y est encouragée à soutenir un management stratégique de proximité, la conduite des projets au plus près des besoins, ainsi que le soutien des équipes.

Mr Gacoin a invité l'association à se projeter dans un nouveau projet associatif pour une redéfinition de l'offre de service conforme aux attendus des personnes en situation de handicap mais aussi des pouvoirs publics dans le sens de réponses davantage inclusives.

Un mouvement social a marqué l'association à la rentrée 2019 au travers d'une grève à l'appel des syndicats CGT et UNSA le 26 septembre 2019. Les revendications des organisations syndicales portaient sur la fermeture des Résidences Séniors, le projet de création d'une SCI avec l'AGAPEI et la vente à cette même SCI de la cuisine centrale des Fournials, la perspective d'un partenariat avec Sodexo pour la gestion de la cuisine centrale, le devenir des travailleurs handicapés et des salariés de la cuisine des Fournials, le remplacement des postes sensibles et de terrain sur l'ensemble des trois bassins. Deux réunions de dialogue social se sont déroulées les 16 octobre la journée et le 13 novembre au matin et ont fait l'objet de comptes rendus à l'attention de l'ensemble des salariés. A la suite, le CSE du 11 décembre a donné un avis favorable sur les budgets 2019, le projet de fermeture de la résidence séniors de Blaye les Mines avec maintien de l'activité sur Mirandol, le projet de création de la SCI avec l'AGAPEI, le projet de partenariat avec Sodexo, et le partenariat avec Coop Emploi.

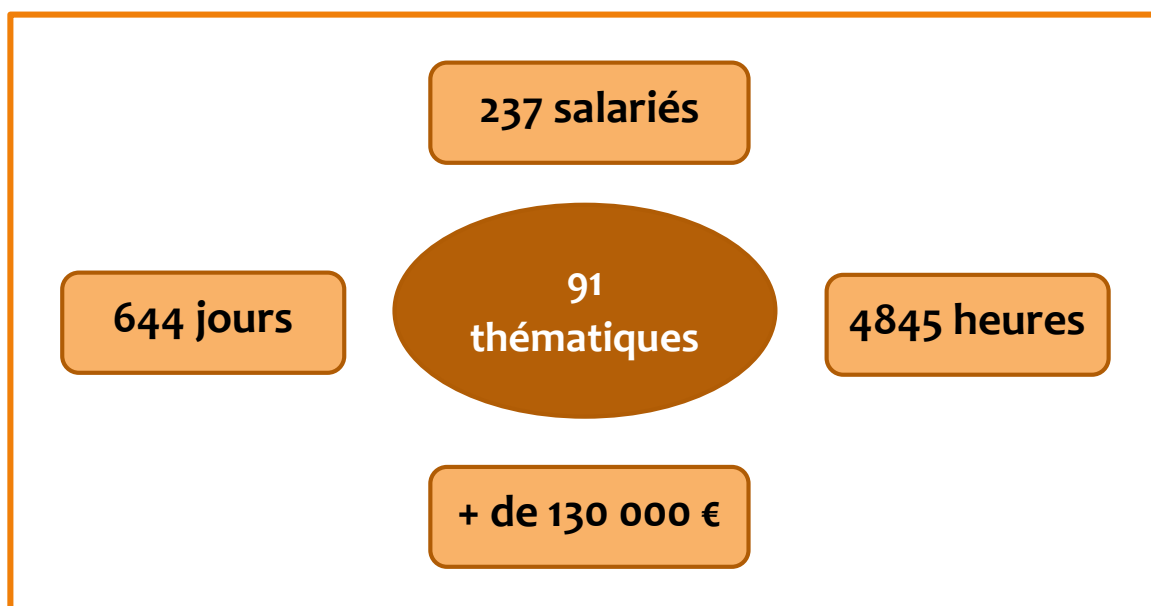
Le CSE du 24 juillet a voté à l'unanimité pour que soit mené un audit financier. Le rapport a été transmis début 2020.

## ⇒ LE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

L'année 2019 aura sonné la fin d'une organisation du Plan de Formation des établissements au bénéfice d'un Plan de Développement des Compétences (PDC) au sein de l'APAJH du Tarn.

En effet, jusqu'ici, chaque bassin avait la possibilité d'organiser son plan de formation en fonction des orientations des directions d'établissements. Seul un compte commun, appelé « compte inter » permettait sur la base d'une somme équivalente à 15 000.00€ de regrouper des salariés des différents bassins pour organiser des formations collectives.

L'essentiel de l'année 2019 en quelques chiffres :

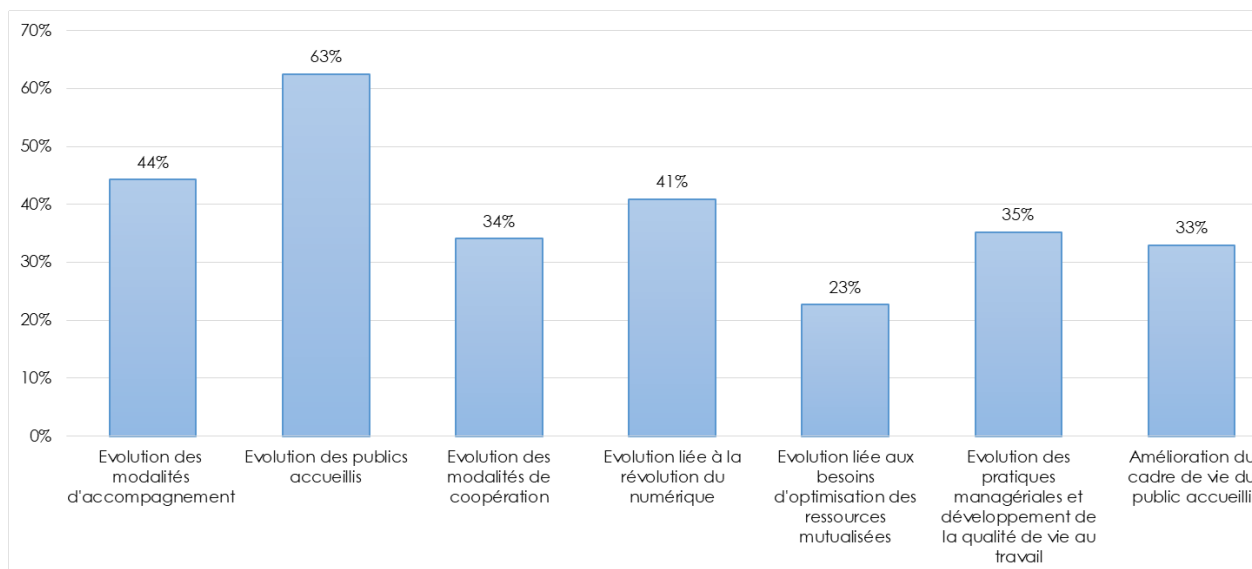


En 2019, ce sont 644 journées de formation qui ont été suivies par 237 professionnels. Ces actions sont rendues possibles par la contribution de l'employeur à la formation continue, mais également par l'obtention de fonds mutualisés obtenus par l'OPCO santé pour un montant d'un peu plus de 130 000€.

Dès septembre 2019, une commission regroupant les « experts » formation des établissements se réunissaient pour faire un point sur les plans de formation en cours et évoquer l'avenir. Rapidement, et avec l'aval des représentants des personnels, il a été décidé de mettre l'ensemble des ressources financières dans un pot commun au bénéfice de tous les salariés de l'association. Cette commission serait souveraine sur la mise en œuvre d'un PDC associatif au bénéfice des orientations de l'APAJH du Tarn.

Dès le mois d'octobre, un questionnaire est adressé à l'ensemble des personnels afin de recenser le nombre de personnes intéressées au regard des thématiques proposées par la commission. C'est ainsi que le PDC 2020 a été construit : mixant à la fois des ressources extérieures avec des choix ciblés d'intervenants choisis en commission, des actions collectives régionales proposées par notre OPCO Santé correspondantes à nos besoins.

## Axes de formation en lien avec les orientations associatives



Après enquête, ce qui est tout à fait original et nouveau, des personnels « experts métiers » sont prêts à réaliser des interventions en interne au bénéfice des salariés de leur propre établissement et/ou dans d'autres établissements de l'association.

## Transmission de savoir faire

- 4 personnes détentrices d'une certification ou habilitation de formateur
- 3 peuvent intervenir sur :
  - Dispositifs et réforme de la formation professionnelle.
  - Soins palliatifs et accompagnement TMS
  - Mettre en œuvre la bientraitance  
Les pathologies handicapantes  
Dossier de soin et transmissions ciblées, projet de vie et qualité des soins
- 24 souhaitent passer la certification et ont fait des propositions d'intervention

Le plan de développement des compétences répond à l'obligation de l'employeur de veiller à l'adaptation des compétences au poste de travail, et plus largement à l'employabilité de chaque salarié.

Dans le cadre de l'élaboration du plan de développement des compétences associatif pour l'année 2020, l'APAJH du Tarn veille à l'adaptation des compétences au poste de travail, et plus largement à l'employabilité de chaque salarié.

Les objectifs sont clairement définis et sont orientés vers **l'adaptation des compétences tout au long de la carrière du salarié, mais aussi la transmission des compétences en interne.**

**D'autres objectifs visent au développement des compétences transversales, la sécurité professionnelle et le bien-être au travail, ou encore la gestion des emplois et des compétences**

Le contexte législatif qui porte notre projet est sous tendu par les **besoins de transformation** de l'offre, la « réponse accompagnée pour tous », le développement de réponses modulables, souples et adaptables. Sans oublier, l'accompagnement des situations critiques, l'inclusion des personnes en situation de handicap, mais aussi, le soutien d'alternatives à l'hébergement permanent, et enfin un fonctionnement en plateformes territorialisées de services.

Les orientations associatives tendent vers la promotion d'une société pleinement inclusive qui facilite l'accès au droit commun des personnes en situation de handicap. En effet, il nous importe que l'accompagnement de chaque parcours soit fonction des choix de vie de la personne. Ceci implique une réflexion sur la personnalisation des accompagnements dans toutes les dimensions de la vie sociale, mais aussi, la transformation dans la manière d'accompagner les personnes en situation de handicap.

#### Les formations retenues...

- ⇒ Formation des équipes à un fonctionnement en dispositifs inclusifs prenant en compte les parcours et projets de vie des personnes ;
- ⇒ Formation des professionnels à la transmission des savoir-faire, des connaissances et des compétences ;
- ⇒ Formation aux techniques numériques et de l'information ;
- ⇒ Formation pour la simplification, la lisibilité et l'accessibilité de nos outils de la loi 2002-2 et des supports de communication qui s'y rattachent ;
- ⇒ Formations métiers / prestations / publics ;
- ⇒ Formations Parcours de vie et inclusion (vie sociale et partagée, vie affective, relationnelle, habiter « chez soi » ... ;
- ⇒ Formations santé, sécurité des biens et des personnes, prévention et conditions de travail.

## ⇒ LA DEMARCHE QUALITE

La directrice générale a souhaité mettre en œuvre une réflexion collective sur l'organisation de la démarche qualité à l'APAJH du Tarn.

Une évaluation de la démarche existante sur le périmètre associatif a d'abord été effectuée : un questionnaire a ainsi été envoyé aux membres des COPIL qualité de l'ensemble des structures. Leur contribution a fourni une base de réflexion au groupe de travail associatif engagé depuis septembre 2019 à redessiner le dispositif d'amélioration continue de la qualité. Dans le cadre des orientations associatives sur la qualité des prestations délivrées, ce groupe a souhaité, dans un premier temps, explorer la manière dont était mise en œuvre la démarche qualité dans les établissements et services de l'association. Sur cette base de travail, un comité « Démarche Qualité 2.0 s'est constitué. Réunissant des membres de direction élargie de chaque établissement et du siège, volontaires et contributeurs, ce groupe concourt à l'élaboration d'une vision partagée du parcours de la personne accompagnée, ainsi que des outils et moyens nécessaires à sa réalisation.

Ce comité DQ 2.0 a décidé d'élaborer une dizaine de fiches actions associatives ; ce travail initié en septembre 2019 sera poursuivi en 2020. Ces fiches prennent en compte à la fois les attendus de l'association sur l'évolution du service rendu, et les objectifs fixés dans le cadre des CPOM dont le renouvellement est prévu pour 2021, de même que l'autorisation pour le financement du siège. Incluant calendrier des livrables et critères objectivables d'atteinte des objectifs, elles seront intégrées dans les projets d'établissement et de service des structures.

Ces fiches actions s'inscrivent pleinement dans les orientations politiques et stratégiques de l'association, elles sont en cohérence avec les enjeux sociétaux de notre champ d'intervention et correspondent aux objectifs fixés par le PRS Occitanie 2018-2022 et le schéma départemental d'autonomie pour les personnes âgées et personnes en situation de handicap du Tarn. Elles sont par ailleurs élaborées en cohérence avec le chantier de transformation de la procédure d'évaluation des établissements et services sociaux et médico-sociaux mené par la Haute autorité de santé (HAS). Celle-ci précise que « la démarche d'évaluation doit contribuer à permettre à la personne d'être actrice de son parcours, tout en impliquant les équipes dans l'amélioration de la qualité et de la sécurité des accompagnements proposés ». Ce nouveau dispositif vise l'élaboration d'un référentiel d'évaluation composé d'une partie commune à tous les établissements et services, ainsi que des volets adaptés aux spécificités des organisations et des publics. Ainsi, les fiches actions proposées dans le cadre de la Démarche Qualité 2.0 de l'APAJH du Tarn sont centrées sur le parcours des personnes accompagnées, et reprennent les thématiques abordées par la HAS.

Enfin, inspiré notamment par les résultats de l'enquête enrichis par les analyses et les réflexions collectives du groupe, cette démarche est guidée par un certain nombre de résolutions, de points de vigilance et d'objectifs généraux que le comité DQ 2.0 s'est attaché à définir. Ceux-ci se traduisent notamment par une volonté de simplification, d'allègement et d'optimisation de nos outils, avec en fil conducteur : l'autonomisation, l'autodétermination, le choix de la personne et la personnalisation des réponses.

### **Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)**

L'APAJH du Tarn s'est engagée dans un projet de mise en conformité avec les dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données et de la Loi Informatique et Libertés modifiée ; elle doit s'assurer que son traitement des données personnelles est conforme avec la réglementation. Celle-ci a été modifiée du fait de l'entrée en vigueur, depuis le 25 mai 2018, du Règlement 2016/679/UE du 27 avril 2016 règlement général sur la protection des données (dit RGPD) et de la modification de la Loi 78-17 du 6 janvier 1978.

Ce projet de mise en convergence est abordé dans une dimension transversale entre le siège, les bassins, les établissements et les services. Il s'agira également d'envisager comment protéger les données des salariés et des usagers, se mettre en conformité avec le droit, de promouvoir les bonnes pratiques professionnelles enfin, compte tenu des impacts forts du RGPD en matière civile, pénale et réputationnelle, de protéger l'Association.

L'APAJH du Tarn est accompagnée par Ressourcial, un groupement social de moyens, mettant à disposition un expert sur le sujet. Celui-ci accompagne le comité de pilotage chargé du suivi de ce projet. Initié en janvier 2019, il est planifié sur 2 ans et s'articule autour de 5 phases. 2 ont été réalisées en 2019 : après le lancement de la démarche en janvier, une phase de communication auprès de l'ensemble des salariés s'est déroulée jusqu'en juin, puis l'inventaire des traitements de données personnelles de l'ensemble des structures de l'association, toujours en cours. Ce projet se poursuivra donc en 2020, avec la cartographie des traitements, puis l'analyse des risques liés à l'absence de maîtrise des données personnelles, et enfin le référencement de la sécurité notamment avec la rédaction de la charte de confidentialité et des procédures utiles. Il s'agira ensuite de maintenir cette conformité en pérennisant cette démarche via contrôle et veille.

# LE RAPPORT FINANCIER

- ⇒ LE RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
- ⇒ LE BILAN AU 31/12/2019 – ACTIF
- ⇒ LE BILAN AU 31/12/2019 – PASSIF
- ⇒ LE COMPTE DE RESULTAT

⇒ LE RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**LES RESULTATS PAR ETABLISSEMENT**

Exercices Comptables	2019			2018	2017	2016	2015
	Résultats comptables	Reprise résultats antérieurs	Résultats administratifs				
SIEGE	85 739		85 739	-21 529	-53 599	20 235	3 322
SIEGE Vie associative	193 406		193 406	282	-1 193	-3 691	-5 137
EPAS TUTELLES	43 264		43 264	-31 964	-8 531	7 388	-124 238
IME	11 656		11 656	24 301	35 884	25 959	-30 430
SESSAD	982		982	46 403	31 900	21 905	-1 021
FOYER La Planésié	66 059		66 059	-95 769	-32 454	27 349	-3 257
SAMSAH Castres	24 407		24 407	-40 305	-20 022	3 407	12 607
M.A.S. St Sulpice	-57 669		-57 669	-46 920	47 438	-30 169	18 198
SSIAD PH	-8 187		-8 187	-23 352	403	1 018	5 505
ESAT social	50 352		50 352	-3 103	-473	-663	9 999
Ateliers ESAT	32 785		32 785	-84 363	33 178	3 289	8 935
FH ESAT	3 808	4 464	8 272	-1 603	239	4 499	1 791
SAVS	1 205		1 205	340	404	-369	380
Hameau du Ségala PHV	-19 919	-299	-20 218	-1 259	-299	-28 422	
Résid. pers. âgées / RSBM	-85 516		-85 516	-133 313	-251	-2 095	360
<b>TOTAL</b>	<b>342 373</b>	<b>4 165</b>	<b>346 538</b>	<b>-412 154</b>	<b>32 624</b>	<b>49 640</b>	<b>-102 986</b>
Reprise résultats antérieurs					7 274	3 547	10 000
Variation congés payés			-21 802	-25 058			
<b>Résultats administratifs</b>			<b>324 736</b>	<b>-437 212</b>	<b>39 898</b>	<b>53 187</b>	<b>-92 986</b>

**COMPTES CONSOLIDES DE L'ASSOCIATION : POINTS ESSENTIELS**

- le budget global de l'association : 21 000 000 €
- le total du bilan : 12 700 000 €
- l'excédent de l'exercice : 348 000 €
  - excédent courant : 99 000 €
  - excédent exceptionnel : 249 000 €



➤ **Le compte de résultat consolidé :**

**Le résultat courant corrigé des retraitements des fonds dédiés : + 99 000 €**

Ce résultat s'explique par une augmentation des produits (+568 000 €) et la diminution de certaines charges (salaires -162 000 €).

En 2018, ce même résultat courant était négatif de -534 000 €.

**Le résultat exceptionnel : + 249 000 €**

Il est constitué essentiellement par la plus-value sur la vente du local Avenue de Gérone : 194 000€ et de l'amortissement de subventions d'investissement pour 94 000 €.

➤ **Le bilan consolidé :**

Au passif, grâce au résultat de l'exercice, les fonds associatifs s'améliorent de 315 000 €, les provisions et fonds dédiés de 57 000 € alors que les dettes diminuent de 889 000 €.

A l'actif la trésorerie s'améliore de 282 000 €, les immobilisations nettes diminuent de 666 000 € en raison de la vente du local avenue de Gérone et des amortissements de l'exercice (pas d'investissement).

**Le siège :**

L'excédent dégagé (86 000 €) s'explique par le non remplacement de la DRH (budgété pour 75 000 €), des produits exceptionnels pour 30 000 € (liquidation d'un compte de provisions suite à un changement de gestionnaire de CET).

**La vie associative :**

Elle est excédentaire (+ 193 000 €) à la suite de la vente du local av de Gérone. Sans cela elle aurait été déficitaire de 96 € malgré une augmentation des adhésions de 1248 €

**L'IME et le SESSAD :**

Le résultat des 2 établissements est excédentaire pour 13 748 €. Les charges de personnels augmentent de 224 000 € pour faire face à des accompagnements exceptionnels. Ces derniers sont financés par des crédits non reconductibles (CNR) que l'on retrouve dans l'augmentation des produits.

**La MAS Lucie Nouet :**

Le résultat est négatif pour 56 000 €. Il s'explique principalement par des indemnités de départ à la retraite (78 000 €). On retrouve dans les charges et les produits des dépassements par rapport au budget car ce dernier ne tient pas compte des produits et charges des personnels mis à disposition (Dame Guiraude). Un suivi des dépassements sera mis en place en 2020 pour maîtriser ces dépassements.

**Le SSIAD Lucie Nouet :**

Le résultat est négatif (-8 000 €). Des dépassements du budget apparaissent sur le groupe I dans les prestations à caractère médical (+21 000 €) (honoraires infirmiers).

**SAMSAH La Planésié :**

En excédent de 25 000 €, principalement grâce à un crédit non reconductible de 18 700 € attribué par l'ARS pour faire face à une demande de remboursement d'indu par la CPAM. L'activité réalisée est de 4678 journées alors que 4716 étaient prévues.

**L'ESAT social :**

L'excédent s'élève à 51 000 € en raison d'un crédit non reconductible attribué exceptionnellement en vue de l'entrée dans le CPOM en 2021. Ceci permettra de compenser partiellement des déficits antérieurs très importants.

L'augmentation des frais de personnel est liée au déblocage d'un compte Epargne temps pour lequel on retrouve la compensation dans les produits.

**L'ESAT Valérie Bonafé production :**

Il dégage un excédent de 33 000 €. Le chiffre d'affaires progresse de 327 000 €. Ceci en raison de nouvelles productions plus rentables. L'activité réalisée sur le site de la MAS (cuisine et lingerie) est aussi significative.

**Le Foyer de vie de la Planésié :**

Il présente un excédent de 67 000 €. Ce dernier s'explique par un dépassement du nombre de journées prévues en externat : + 275 journées. En revanche l'internat n'arrive pas à atteindre le nombre de journées prévisionnel : -34 journées.

Les charges de personnel bien qu'en baisse par rapport à 2018 (-95 000€) sont encore au-dessus du budget accordé (+93 000 €).

En 2018, le Foyer de la Planésié avait dégagé un déficit de -131 000 €

**Le Foyer d'hébergement et le SAVS :**

Le FH, en excédent de 5 000 €, réalise 70 journées de plus que prévu au budget.

Le SAVS est aussi excédentaire de 1 000€ avec un dépassement du nombre de journées prévues au budget : +315 journées.

**L'EPAS, Etablissement de Protection et d'Accompagnement Social :**

L'excédent de 44 000 € a été acquis essentiellement au gel d'un poste (à 0,80) sur une partie de l'année.

Les produits du groupe 2 (frais de gestion) dépassent de 64 000 € le budget. Mais une provision de 25 900 € a été constituée pour rembourser une partie de ces produits.

**Le Hameau Du Ségala : accueil de personne handicapées vieillissantes :**

La perte de – 20 000€ trouve son explication dans les mêmes raisons qu'en 2018 : nombre de journées réalisées insuffisant : – 440 journées par rapport au budget

D'autre part le prix de journée a été calculé par le Conseil départemental sur une activité annuelle alors que l'extension validée par l'arrêté est sorti en septembre. Donc le prix de journée est trop faible.

**La Résidence Senior Blaye Mirandol (RSBM) (ex unités de vie) : accueil de personnes âgées :**

Suite à la décision de fermeture de cet établissement, l'activité a été insuffisante pour faire face aux frais de personnel incontournables pour assurer la sécurité des résidents.

Le déficit 2019 est important (-85 000 €), mais en amélioration par rapport à 2018 (-133 000 €).

⇒ LE BILAN AU 31/12/2019 – ACTIF

	Exercice N 01/2019 - 12/2019			Exercice N - 1 01/2018 - 12/2018
	BRUT	AMORT/PROV	NET	
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement	1 820.00	1 820.00		
Frais recherche & développement	105 320.15	85 779.60	19 540.55	32 381.17
Concessions, brevets, droits	163 953.56	153 453.93	10 499.63	28 348.36
Fonds commercial (1)				
Autres immob. incorporelles	12 872.03	6 521.20	6 350.83	9 891.50
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immob. incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	381 166.68		381 166.68	391 353.21
Constructions	14 250 348.48	6 056 387.71	8 193 960.77	8 740 570.05
Instal. techniques, mat. et outillage indus.	1 478 032.36	1 175 552.39	302 479.97	364 892.16
Autres immobilisations corporelles	1 922 499.14	1 166 981.81	755 517.33	763 317.95
Immobilisations grevées de droit				
Immobilisations corporelles en cours	18 724.07		18 724.07	22 383.57
Avances et acomptes sur immob. corp.				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	2 500.00		2 500.00	
Prêts				
Autres immobilisations financières	11 225.75		11 225.75	14 316.59
<b>ACTIF IMMOBILISE - TOTAL I</b>	<b>18 348 462.22</b>	<b>8 646 496.64</b>	<b>9 701 965.58</b>	<b>10 367 454.56</b>
<b>Stocks et en-cours</b>				
Stock mat. premières et autres approv.	13 824.23		13 824.23	14 162.90
Stock En cours de prod. (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis	587.00		587.00	
Stock marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<b>Créances (3)</b>				
Créances clients et comptes rattachés	1 354 697.02		1 354 697.02	1 312 804.70
Autres créances	184 220.12		184 220.12	394 840.05
Valeurs mobilières de placement	199 659.13		199 659.13	175 446.42
Instrument de trésorerie				
Disponibilités	1 235 876.19		1 235 876.19	953 385.88
Charges constatées d'avance	47 736.43		47 736.43	36 910.93
<b>ACTIF CIRCULANT - TOTAL II</b>	<b>3 036 600.12</b>		<b>3 036 600.12</b>	<b>2 887 550.88</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>21 385 062.34</b>	<b>8 646 496.64</b>	<b>12 738 565.70</b>	<b>13 255 005.44</b>

⇒ LE BILAN AU 31/12/2019 – PASSIF

	Exercice N 01/2019 - 12/2019	Exercice N - 1 01/2018 - 12/2018
<b>Fonds Propres</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	685 715.66	676 695.05
Ecart de réévaluation (sans droit de reprise)		
Réserves	1 170 868.81	1 082 015.00
Report à nouveau	(1 024 641.38)	(790 765.19)
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>342 372.54</b>	<b>(440 685.63)</b>
<b>Autres fonds associatifs</b>		
Fonds associatifs avec droit de reprise	120 699.64	129 720.25
Legs et donations		
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	(658 312.16)	(362 648.91)
Ecart de réévaluation (avec droit de reprise)		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	933 139.40	1 023 980.21
Provisions réglementées	1 509 355.07	1 451 617.26
Droit des propriétaires (commodat)		
<b>FONDS ASSOCIATIFS - TOTAL I</b>	<b>3 079 197.58</b>	<b>2 769 928.04</b>
Provisions pour risques	50 000.00	50 000.00
Provisions pour charges	480 217.58	487 497.63
Fonds dédiés sur subventions d'investissement	321 042.09	256 436.20
Fonds dédiés sur autres ressources		
<b>PROVISIONS ET FONDS DEDIES - TOTAL II</b>	<b>851 259.67</b>	<b>793 933.83</b>
<b>Dettes (4)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès établissement de crédit (5)	6 294 374.89	6 825 268.18
Emprunts et dettes financières diverses (6)	13 000.00	15 000.00
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	87 116.09	114 843.79
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	410 222.04	561 620.12
Dettes fiscales et sociales	1 598 908.37	1 634 738.08
Dettes sur immobilisations	41 102.64	110 909.33
Autres dettes	206 714.49	240 752.40
Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance	156 669.93	188 011.67
<b>DETTES - TOTAL III</b>	<b>8 808 108.45</b>	<b>9 691 143.57</b>
Ecarts de conversion passif (IV)		
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>	<b>12 738 565.70</b>	<b>13 255 005.44</b>
(1) ACTIF - Fonds commercial : Dont droit au bail	0.00	0.00
(2) ACTIF - Immobilisations financières : Dont à moins d'un an (brut)	0.00	0.00
(3) ACTIF - Créances : Dont à plus d'un an (brut)	0.00	0.00
(4) PASSIF - Dettes : Dont à plus d'un an	0.00	0.00
Dont à moins d'un an	0.00	0.00
(5) PASSIF - Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	0.00	0.00
(6) PASSIF - Dont emprunts participatifs	0.00	0.00

⇒ LE COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 01/2019 - 12/2019	Exercice N - 1 01/2018 - 12/2018
<b>Produits d'exploitation (1)</b>		
Ventes de marchandises	1 898.05	944.67
Production vendue - Prestations de services	202 870.86	185 894.73
Production vendue - Divers	2 154 240.86	1 859 227.07
Production stockée ou déstockage de production	587.00	(451.36)
Production immobilisée		
Dotations et produits de tarification	14 596 709.19	14 261 568.80
Subventions d'exploitations et participations	2 400.00	8 997.20
Reprises sur amortissements et provisions	20 527.23	60 000.00
Transferts de charges	48 460.69	133 955.35
Autres produits	994 256.74	939 265.56
<b>TOTAL (I)</b>	<b>18 021 950.62</b>	<b>17 449 402.02</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>		
Achats de marchandises	1 872.23	1 672.88
Variations de stocks de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 151 946.35	1 046 933.67
Variations des stocks matières premières et autres approv.	338.67	(95.73)
Autres achats et charges externes	2 494 063.24	2 369 288.51
Impôts, taxes et versements assimilés	1 046 152.94	757 913.39
Salaires et traitements	8 842 375.83	8 998 167.54
Charges Sociales	3 324 560.09	3 724 552.17
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Sur immobilisations : dotation aux amortissements	771 539.23	775 673.30
Sur immobilisations : dotation aux dépréciations		
Sur Actif circulant : dotation aux dépréciations	1 220.00	2 000.00
Pour risques et charges : dotation aux provisions	25 920.00	56 307.23
Autres charges	12 674.90	49 512.49
<b>TOTAL (II)</b>	<b>17 672 663.48</b>	<b>17 781 925.45</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>349 287.14</b>	<b>(332 523.43)</b>
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		
<b>Bénéfice attribué ou perte transférée (III)</b>	781 505.00	820 167.00
<b>Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)</b>	781 505.00	780 667.00
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		

	Exercice N 01/2019 - 12/2019	Exercice N - 1 01/2018 - 12/2018
<b>Produits financiers</b>		
De participations et des immobilisations financières		
Valeurs mobilières de placement, escomptes obtenus, autres		
Reprises sur provisions	1 233.28	1 789.59
Transferts de charges		
Différence positive de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières		
<b>TOTAL (V)</b>	<b>1 233.28</b>	<b>1 789.59</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	193 000.92	207 221.96
Charges nettes sur cession valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL (VI)</b>	<b>193 000.92</b>	<b>207 221.96</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>(191 767.64)</b>	<b>(205 432.37)</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V- VI)</b>	<b>157 519.50</b>	<b>(498 455.80)</b>
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion de l'exercice courant	32 862.37	2 983.71
Sur opérations de gestion des exercices antérieurs		
Sur opérations en capital	365 244.14	95 715.90
Reprises/provisions réglementées - Couverture BFR		
Reprises/provisions réglementées - Renouvellement Immos	75 112.32	73 965.15
Reprises/provisions réglementées- Plus-values nettes d'actif	85.24	
Reprises sur autres provisions réglementées	985.45	985.45
Transferts de charges		189.40
<b>TOTAL (VII)</b>	<b>474 289.52</b>	<b>173 839.61</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	8 888.22	5 050.08
Sur opérations en capital	76 904.81	6 175.90
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	139 037.56	68 462.41
<b>TOTAL (VIII)</b>	<b>224 830.59</b>	<b>79 688.39</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>249 458.93</b>	<b>94 151.22</b>
<b>Impôts sur les sociétés (IX)</b>		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	328 644.11	218 088.95
Engagements à réaliser sur ressources affectées	393 250.00	254 470.00
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>19 607 622.53</b>	<b>18 663 287.17</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>19 265 249.99</b>	<b>19 103 972.80</b>
<b>EXCEDENT</b>	<b>342 372.54</b>	<b>(440 685.63)</b>

# SYNTHESE DES RAPPORTS D'ACTIVITE DES STRUCTURES



## MAS LUCIE NOUET

### LES TEMPS FORTS DE L'ANNEE

- ✓ Repas avec salariés et personnels pour le départ du Directeur.
- ✓ Repas Famille le 21 Juin avec la nouvelle directrice.
- ✓ Repas de Noël avec les familles sur le thème AFRICAÏN en collaboration avec l'ASSOCIATION WOMBERE - HANDICAPABLE.

### LES PARTENARIATS, LES COOPERATIONS

- ✓ **Animation** : Algorythme et Festival du rire.
- ✓ **Soin** : Résopolid 81, CH Lavaur, CH Castres/Mazamet.
- ✓ **Centre de formation** : St Simon, croix rouge, IFSI, IFASS, IFRAS.

### LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION, LES PROJETS POUR 2020

#### **PADU :**

La PADU accueille actuellement 3 accueils de jour, 3 accueils temporaires et 3 personnes en hébergement permanent.

Au fur et à mesure des départs de résidents, nous souhaiterions « réorienter » ces personnes hébergées sur les unités d'hébergement et ainsi **transformer ces 3 places d'hébergement en AJ et AT** afin que la PADU soit un **dispositif à part entière** destiné à ces types d'accueil.

#### **Habitat inclusif :**

L'association, grâce au terrain dont nous disposons sur la MAS Lucie Nouet, souhaite se **positionner sur un projet d'habitat inclusif**. Nous attendons un appel à projet en ce sens.

## SSIAD PH LUCIE NOUET

### LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION, LES PROJETS POUR 2020

Le SSIAD-PH, compte-tenu de sa taille et de ses moyens humains, rencontre **de grosses difficultés de fonctionnement**, engendrant une **charge importante de travail** pour chaque salarié, avec des amplitudes horaires hors conventionnelles ni même respectueux du code du travail.

De plus aucune liste d'attente n'existe.

Il conviendra donc, sur 2020, de **faire un bilan** et de **penser l'avenir de ce service**, en lien avec les possibilités et le schéma régional de santé.

Deux pistes sont à penser :

- Une **augmentation de ce service** avec un élargissement territorial.
- La **fermeture du service** avec redéploiement des moyens vers la MAS Lucie Nouet en transformer les places du SSIAD en place d'accueil temporaire, de jour ou encore d'hébergement. Cette solution permettrait ainsi de **répondre à plus grand nombre de besoins**, compte-tenu des listes d'attente importante pour ces types d'accueil.

## ESAT VALERIE BONAFE

### LES TEMPS FORTS DE L'ANNEE

Depuis le début de l'inscription de l'ESAT Valérie Bonafé dans l'aventure « **Différent et Compétent** » en 2014, un même objectif nous anime : valoriser les expériences et les compétences collectives et individuelles des travailleurs et des moniteurs d'atelier tout en partageant au niveau de notre région nos savoir-faire, nos ambitions et nos envies, dans le cadre du dispositif national du réseau Différent et Compétent.

Cette année, le 7 novembre 2019, ce ne sont pas moins de **25 travailleurs de l'ESAT** qui ont été reconnus pour leurs compétences. Ils n'étaient que 4 en 2014.

### LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION, LES PROJETS POUR 2020

#### **2020... pour une participation des travailleurs à leur PPAP**

Il est apparu essentiel que **les travailleurs puissent participer** à la réunion de projet. Aussi, pour ceux bénéficiant d'un hébergement en FH ou d'un accompagnement en SAVS, ces réunions de projet pourront **se faire en collaboration** avec les équipes des autres structures/services, **si le travailleur le souhaite**.

Un effort sera également porté sur **la préparation à la sortie** en proposant des stages en milieu ordinaire, des mises à disposition, de l'emploi accompagné...

#### **2020... la mutation de la cuisine centrale !**

Un travail de fond a été réalisé en proximité avec le Président, le bureau, la Directrice Générale, et le Directeur Administratif et Financier, afin **de trouver une solution d'équilibre** au BPAC de l'établissement.

En fin d'année 2019, **la création d'une SCI** réunissant les **deux associations AGAPEI et APAJH du Tarn** autour du projet de **gestion de la cuisine centrale** était abouti. Les derniers mois de 2019 et le début de cette année 2020 ont donc été consacrés à la transition de la cuisine centrale gérée par l'ESAT, à la gestion directe par une société de restauration collective.

#### **2020... un changement de direction**

Des décisions concernant l'organisation générale de l'établissement étaient nécessaires pour optimiser les ressources, tant sur le plan humain que financier.

Ainsi, **la direction de l'ESAT** a été confiée à **Madame Patricia BABY** au 1<sup>er</sup> janvier 2020 avec la création officielle de l'antenne d'ALBI sur la zone de Saint Antoine.

## FDV LA PLANESIE

### LES TEMPS FORTS DE L'ANNEE

- ⇒ Mise en place des fiches de postes des coordinateurs d'équipe et travail de réflexion sur l'harmonisation des pratiques professionnelles ainsi que la finalisation des formations (105h à l'actif).
- ⇒ Réalisation des terrasses devant chaque unité, finalisation des travaux de réfection des toitures et aménagement des extérieurs (goudronnage, parking, éclairage accessibilité...).
- ⇒ Déménagement de l'atelier ferme sur le foyer de vie « La Savane ».
- ⇒ Des séjours vacances ont été organisés par tous les services.
- ⇒ Développement de la démarche RGPD associative et déploiement sur les établissements.
- ⇒ Mise en place du réseau WIFI pour les usagers et réalisation de la charte informatique validée au CVS de novembre 2019.
- ⇒ Réécriture du projet d'Etablissement avec la mise en place d'un comité de pilotage.
- ⇒ Réunion avec le Conseil Départemental pour la mise en place de l'ASH nette.
- ⇒ Réflexion sur la mise en place de l'externalisation d'une partie des transports.
- ⇒ Démarrage des formations sur la réforme SERAFIN-PH (Réforme pour une adéquation des financements aux parcours des personnes handicapées).

### LES PARTENARIATS, LES COOPERATIONS

- ⇒ En 2019 nous avons reconduit 10 conventions de partenariat avec des associations de la ville de Castres.
- ⇒ Nous avons obtenu une subvention du Crédit agricole pour l'achat prévisionnel d'un tandem électrique.
- ⇒ Nous avons signé une convention avec l'association du club des aînés de Castres, nous mettons à disposition la salle du Planésium et participons à l'organisation de thé dansant ouvert au public.
- ⇒ L'infirmier du foyer a participé à une table ronde aux assises du Handicap sur le thème : Vie affective.
- ⇒ En juin 2019 nous avons reçu des familles et jeunes accueillis à notre Dame de l'Espérance pour une découverte des foyers de vie.
- ⇒ Visite d'un groupe d'adultes accueillis au foyer le Fauron pour découvrir le mode de vie du SADLIS.

## SAMSAH LA PLANESIE

### LES TEMPS FORTS DE L'ANNEE

- ⇒ Poursuite du groupe d'aide aux aidants.
- ⇒ Stage croisé dans le cadre du réseau SPI pour une professionnelle sur le thème souffrance psychique et précarité. Elle a effectué son stage au SAVS « le lien » et nous avons accueilli un professionnel de ce service au SAMSAH, pendant 6 jours (non consécutifs).
- ⇒ Plusieurs rencontres SAVS/SAMSAH et Associations tutélaires dans l'année 2019. Interventions d'un mandataire au SAMSAH, pour une information sur « les conséquences de l'aide sociale » à l'attention de 4 professionnels.
- ⇒ Participation aux 1ère Assises « addiction et hébergement » pour 4 professionnels
- ⇒ Participation aux Assises « Handicap et soins » pour 3 professionnels.
- ⇒ Deux Assemblée générale au sein de l'établissement Foyer de Vie/ SAMSAH.
- ⇒ Un séjour à la mer a eu lieu pendant 3 jours en septembre 2019. Accompagnement de 6 personnes.

### LES PARTENARIATS, LES COOPERATIONS

- ⇒ Visite d'un ESAT d'Aussillon et d'un PHV de Salvagnac dans le cadre d'une orientation.
- ⇒ Participation aux commissions de suivi au sein de la Résidence Foch.
- ⇒ 1 personne participe à l'atelier Art Floral et 1 personne participe Beaux Art de Castres.
- ⇒ 11 accompagnements de personnes dans le cadre du sport adapté/ sport à la page.
- ⇒ 10 Accompagnements et participations aux ateliers cuisine des partenaires (dont 6 ateliers de l'association ENSEMBLE à raison d'une fois par mois et 4 du Centre Social de Lameilhé : en Co-animation, tous les 15 jours). Cela concerne 2 à 4 personnes accompagnées.
- ⇒ 4 synthèses avec les partenaires concernant 3 personnes accompagnées (Hôpital de jour et résidence Foch).

## IME LOSTANGES

### LES TEMPS FORTS DE L'ANNEE

- ⇒ 7 rencontres Sport adapté ont été réalisées avec l'association Sport à la Page et la fédération française de Sport adapté,
- ⇒ Le projet de Ligue de Protection des Oiseaux s'est poursuivi avec la construction de nichoirs sur le site de LOSTANGES et avec la visite du Président de la LPO, Mr Allain BOUGRAIN DUBOURG sur LOSTANGES.
- ⇒ Chaque unité a organisé un séjour découverte, soit un total de 7 séjours, dans le but de favoriser les liens sociaux et de permettre aux jeunes de rompre avec le quotidien.
- ⇒ Le comité d'animation interne à l'IME est composé de volontaires (environ 7 personnes), qui travaillent en lien avec les professionnels et les projets du Foyer de Vie de la Planésiée, afin de proposer et d'organiser des moments festifs .En 2019 ont été organisés : le carnaval, des boums avant les vacances, la chasse aux œufs, le spectacle et la fête de l'équitation à Touscayrats, une rencontre avec les joueurs du Castres Olympique à LOSTANGES, la fête de la musique, un spectacle et le repas de Noël avec les familles.

### LES PARTENARIATS, LES COOPERATIONS

L'IME participe et organise des rencontres et travaille en collaboration avec divers partenaires : ASE, MDPH, Conseil Départemental, Etablissement médicaux sociaux : CAMSP, IME, IMPRO, Etablissements pour adultes MAS FAM Foyer de Vie, CRA...

Certains partenariats sont en place depuis une longue date ; si ces actions sont régulières, ils sont conventionnés et réactualisés chaque année. C'est le cas pour la piscine de l'Archipel, le Moulin des Citelles de Burlats, la Fédération de Sport adapté, l'équitation adaptée école de formation d'éducatifs et autres, le lycée de Touscayrats, le Foyer de vie et le SADLIS de la Planésiée, l'Education Nationale, l'école d'Aillot, l'IEM de Lardailié, l'association Envol Tarn, l'Institut Pierre Fourquet à Labruguière, le CMP/ Hôpital de jour de Castres, l'hôpital service de Pédo-Psychiatrie de Lavaur, le CHIC Pays d'Autan, la ville de Castres : la bibliothèque et la médiathèque, la mairie de Navès, Fun City à Castres, la Ligue de Protection des Oiseaux, les transports ALCIS...

Ce sont des apports et appuis d'ouverture sur l'environnement, la société et aussi sur la diversification de propositions à apporter en fonction des besoins de chacun.

## SESSAD LOSTANGES

### LES TEMPS FORTS DE L'ANNEE

- ⇒ En Juin : réunion d'information à destination des familles sur le thème de l'adolescence.
- ⇒ En Octobre : réunion de rentrée familles → 12 familles présentes.
- ⇒ En Décembre : moment convivial au marché de Noël à Castres avec les usagers.

### LES PARTENARIATS, LES COOPERATIONS

Le partenariat avec l'institution de l'Education Nationale est un axe majeur. Des conventions sont réalisées avec les instances hiérarchiques. 42 participations aux Réunions Equipe de Suivi de Scolarisation ESS, suivies par l'enseignant référent.

Le SESSAD participe et organise également des rencontres nécessaires, avec divers partenaires (14 réunions) : ASE, MDPH, Conseil Départemental, Etablissement médicaux sociaux (CAMSP, CMP, IME IMPRO, ITEP) et Etablissements pour adultes, lieux de stage pré professionnel et d'apprentissage, CFA, CFAS, assistantes sociales de secteur, Mission locale, Cap emploi, CRA, CHIC, service de pédo psychiatrie : CMP, Hôpital de Jour. Ce sont des apports d'ouverture sur l'environnement, la société et aussi sur la diversification de propositions à apporter en fonction des besoins de chacun ... En lien avec les agréments et pour les étayer, les projets de contact, rencontres, passerelles, conventions vers les acteurs présents sur le territoire, sont toujours recherchés et privilégiés.

## EMEAS LOSTANGES

### **L'EQUIPE MOBILE D'EXPERTISE ET D'APPUI A LA SCOLARISATION (EMEAS)**

Ce dispositif est une volonté supplémentaire, de la mise en route de la démarche inclusive scolaire, engagée par les pouvoirs publics. La circulaire n° DGCS/SD3B/2019/138 du 14 juin 2019, relative à la création d'équipes mobiles d'appui médico-social pour la scolarisation des enfants en situation de handicap, voit le jour. En réponse à l'appel à projet de l'ARS pour la mise en œuvre des Equipes Mobiles d'Expertise et d'Appui à la Scolarisation, l'APAJH 81 a été retenu.

L'Ecole inclusive est en route. On ne se pose plus la question d'accueillir des élèves à besoins éducatifs particuliers mais plutôt, du comment faire pour prendre en compte la diversité de chaque individu dans un groupe hétérogène et conséquent.

**Perspectives :** Volonté d'une pérennisation du dispositif EMEAS à la rentrée 2020.

## FH LES CYCLADES

### LES TEMPS FORTS DE L'ANNEE

Durant toute l'année 2019, les habitants du Foyer d'Hébergement ont participé à de nombreuses activités dans divers domaines : activités sportives, activités culturelles, formations, animations, ...

L'accompagnement vers le droits commun a amené l'équipe à orienter les habitants vers des activités de la commune de type, chorale, danse africaine, football, Babington, randonnée, tir à l'arc ...

#### ♪♪♪ Un atelier innovant autour de la musicothérapie ♪♪♪

L'atelier de musicothérapie a bénéficié à 3 personnes et a lieu tous les 15 jours. Il a été animé par un éducateur du foyer, en séance d'une heure au sein du FH. Le rythme, le son, la mélodie constituent les supports essentiels mobilisés au cours de cet atelier.

### LES PARTENARIATS, LES COOPERATIONS

- ⇒ **Pôle Emploi d'Albi** (aide et soutien au **recrutement des salariés**) (partenariat renouvelé par tacite reconduction).
- ⇒ **Centre Hospitalier Pays de l'Autan Castres-Mazamet** – Service Odontologie (sensibilisation à **l'hygiène bucco-dentaire** et **accès aux soins**) (partenariat renouvelé par tacite reconduction).

### LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION, LES PROJETS POUR 2020

#### ***Mise en place de la villa autonome***

Ce projet a pour objectif d'évaluer les hébergés qui habitent cette villa sur leur **capacité à être autonome** sur différents actes du quotidien (faire les courses alimentaires, ses repas, se rendre sur son lieu de travail en autonomie, gérer ses soirées et ses temps de repos sans la présence de l'éducateur ou du surveillant de nuit... etc). Cette villa autonome reste une entité du foyer avec un mode de fonctionnement différent des autres villas qui permet **d'accompagner la transition vers de l'habitat inclusif**. L'évaluation se fera avec les habitants. Il est également prévu de rédiger un règlement de vie adapté.



## SAVS LES CYCLADES

### LES TEMPS FORTS DE L'ANNEE

Durant toute l'année 2019, les bénéficiaires ont participé à de nombreuses activités dans divers domaines : activités sportives, activités culturelles, formations, animations, ...

L'accompagnement vers le droit commun à amener l'éducatrice spécialisée a orienté les bénéficiaires vers des activités de la commune de type, ludothèque, sorties, week-ends et/ou vacances parents/enfants.

### LES PARTENARIATS, LES COOPERATIONS

- ⇒ **Pôle Emploi d'Albi** (aide et soutien au **recrutement des salariés**) (partenariat renouvelé par tacite reconduction).
- ⇒ **Centre Hospitalier Pays de l'Autan Castres-Mazamet** – Service Odontologie (sensibilisation à **l'hygiène bucco-dentaire** et **accès aux soins**) (partenariat renouvelé par tacite reconduction).

### LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION, LES PROJETS POUR 2020

#### ***L'aide à la parentalité : un accompagnement éducatif :***

Le service a pour objectif principal **d'aider les parents à construire un cadre de vie adapté aux besoins de leur(s) enfant(s)**, dans le respect des valeurs de la famille. L'éducatrice spécialisée intervient auprès des personnes qui en font la demande, et qui sont prêtes à s'impliquer dans l'accompagnement proposé concernant l'aide à la parentalité.

**La coopération** entre la professionnelle du service et les bénéficiaires est recherchée pour mettre en œuvre cet accompagnement.

Les interventions de l'éducatrice s'effectuent principalement au domicile des bénéficiaires, sous forme d'échanges autour du quotidien du et/ou des parents avec leurs enfants. Il s'agit de « faire avec le et/ou les parents » et non « faire à leur place ».

Différents accompagnements extérieurs sont possibles : école, PMI, crèche, centres de loisirs...

## PHV HAMEAU DU SEGALA

### LES TEMPS FORTS DE L'ANNEE

Durant toute l'année 2019, les habitants du Hameau ont participé à de nombreuses activités dans divers domaines : activités sportives, activités culturelles, animations, ...

L'accompagnement vers le droits commun a amené l'équipe à orienter les habitants vers des activités et sorties de la commune : le marché de Carmaux, Vestiboutique, les promenades, la pétanque au boulodrome de Carmaux, randonnées, médiathèque, piscine, bowling ....

### LES PARTENARIATS, LES COOPERATIONS

- ⇒ **Centre Hospitalier Pays de l'Autan Castres-Mazamet** – Service Odontologie (partenariat renouvelé par tacite reconduction). Ceci permet aux habitants d'être sensibilisés à l'**hygiène bucco-dentaire** et de pouvoir bénéficier de **soins** si besoin.
- ⇒ **Pôle Emploi d'Albi** (partenariat renouvelé par tacite reconduction). Cette dernière a été signée dans le but de faciliter le **recrutement des salariés**.
- ⇒ Une convention de partenariat a été signée avec la **Croix Rouge Française** le 05/04/2016, renouvelée par tacite reconduction en 2019, permettant **d'accueillir des élèves préparant le Diplôme d'État d'Accompagnement Éducatif et Social**.
- ⇒ Un contrat de partenariat a été signé le 01/10/2019 avec la **pétanque carmausine** pour permettre aux résidents **d'utiliser une partie des terrains de pétanque du boulodrome** tous les lundis durant la période du 1<sup>er</sup> octobre 2019 au 30 avril 2020.

### LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION, LES PROJETS POUR 2020

#### Atelier cuisine :

Un projet « Atelier cuisine » porté par l'équipe est en cours d'écriture afin de répondre aux demandes des habitants du Hameau d'apprendre à élaborer des menus, à cuisiner des plats, des entrées simples lorsqu'ils invitent leurs familles ou leurs amis.

#### Maison des invites :

Dans la continuité du projet « Atelier cuisine », les habitants du Hameau ont souhaité pouvoir accueillir des amis, de la famille (parents, enfants, petits-enfants, amoureux...) dans un espace de vie indépendant, chaleureux, équipé sans forcément être avec les autres personnes habitant au Hameau. Une maison composée d'un coin cuisine équipée, coin salon/salle à manger et un coin nuit va être aménagée pour être dédiée à cet accueil. Un règlement d'occupation des lieux est en cours d'élaboration avec les habitants.

## LES TEMPS FORTS DE L'ANNEE

Durant toute l'année 2019 malgré l'annonce de la fermeture du site des Résidences Séniors de Blaye Les Mines, les habitants ont participé à de nombreuses activités dans divers domaines : activités sportives, activités culturelles, ateliers esthétique, animations, ...

L'accompagnement vers le droits commun a amené l'équipe à orienter les habitants vers des activités et sorties de la commune : le marché de Carmaux, les promenades, la pétanque au boulodrome de Carmaux, médiathèque, piscine, la fête de la Cavalcade de Carmaux....

## LES PARTENARIATS, LES COOPERATIONS

- ⇒ **Centre Hospitalier Pays de l'Autan Castres-Mazamet** – Service Odontologie (partenariat renouvelé par tacite reconduction). Ceci permet aux habitants d'être sensibilisés à l'**hygiène bucco-dentaire** et de pouvoir bénéficier de **soins** si besoin.
- ⇒ **Pôle Emploi d'Albi** (partenariat renouvelé par tacite reconduction). Cette dernière a été signée dans le but de faciliter le **recrutement des salariés**.

Une convention de partenariat a été signée avec la **Croix Rouge Française** le 05/04/2016, renouvelée par tacite reconduction en 2019, permettant **d'accueillir des élèves préparant le Diplôme d'État d'Accompagnement Éducatif et Social**.

## LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION, LES PROJETS POUR 2020

Cette année 2019 aura été décisive, l'association ayant décidé de fermer le site de Blaye les Mines, courant le premier semestre 2020.

Considérant le manque d'attractivité du site pour l'accueil durable de personnes encore bien autonomes, les perspectives se dessinent autour de l'**habitat inclusif** avec une volonté affichée de **faire vivre le site de Mirandol Bourgnounac avec une mixité des publics** : personnes en situation de handicap vieillissantes, mais aussi personnes âgées pour de l'accueil de répit dans le cadre de l'aide aux aidants.

Le Conseil d'administration réfléchit à différentes hypothèses, notamment sur le registre de l'hébergement temporaire. A cet effet il a sollicité une rencontre auprès du Président du Conseil Départemental.

## EPAS

### LES TEMPS FORTS DE L'ANNEE

- ⇒ A la demande de l'ASEI de Carmaux, en mai 2019, un responsable secteur est intervenu lors du CVS de cet établissement pour répondre aux questions sur la réforme de la loi du 23 mars 2019, entre autre le droit de vote, la distinction entre mesure aux biens et à la personne, les conséquences de l'aide sociale.
- ⇒ A la demande de la Fédération des APAJH et plus particulièrement de la plateforme EPRA, les 3 services judiciaires à la protection des majeurs sont intervenus auprès de l'ensemble des cadres et d'une quarantaine de parents pour une présentation succincte du cadre législatif du 23 mars 2019 et l'animation de 4 ateliers : ouverture de la mesure/fonctionnement de la mesure/projet personnalisé et mise à disposition de l'argent/succession, donation et aides sociales.
- ⇒ Le déménagement du site de Castres : dorénavant les personnes en protection juridique et le personnel se retrouvent dans un lieu conforme à une qualité d'accueil et d'échanges et de conditions de travail optimales.

### LES PARTENARIATS, LES COOPERATIONS

- ⇒ Mise en place **de stages d'immersion** entre l'EPAS et l'AGAPEI pour l'ensemble des pôles de travail. Les deux équipes de l'EPAS ont effectué deux jours de découverte auprès des équipes de l'AGAPEI. En 2020, c'est l'AGAPEI qui sera accueillie par l'EPAS.
- ⇒ Un nouveau partenariat avec l'**entreprise adaptée Wallaby** qui prend la gestion des appels entrants de l'EPAS, lors des congés de la secrétaire-accueil. Un partenariat fort qui met en exergue **les compétences professionnelles d'une personne en situation de handicap** dans une des missions de l'EPAS.

### LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION, LES PROJETS POUR 2020

- ⇒ Solliciter des majeurs protégés pour amender les différents types de budgets proposés.
- ⇒ Evaluer la commission PIP pour favoriser la participation des personnes en protection juridique.
- ⇒ S'inscrire dans la lutte contre l'illectronisme : en interne repenser les organisations pour permettre aux professionnels qui le souhaiteraient, de consacrer des temps de rencontres avec les personnes protégées pour un apprentissage aux nouvelles technologies numériques.
- ⇒ Reprendre les fiches de poste des professionnels pour les traduire dans un langage en lien avec les derniers cadres légaux.
- ⇒ Réaliser la nouvelle évaluation interne avec les professionnels, le public accueilli et les partenaires.

## GEM

### LES MOMENTS PHARES

**Le déménagement du GEM** : un début d'année, au premier trimestre à l'épreuve d'un déménagement inattendu (le propriétaire a souhaité récupérer son bien pour des convenances personnelles), finalisé fin avril, monopolisant pour la deuxième fois dans l'histoire récente du GEM les bonnes volontés, les énergies, les compétences, en un mot, l'entraide.

Ainsi les gémois se sont adaptés à un nouveau lieu qui offre un jardin agréable, et une disposition des locaux sur deux étages favorisant des déplacements optimum et d'occupation des lieux régulant les éventuelles tensions inhérentes à un groupe.

**L'Assemblée Générale du GEM** : L'assemblée générale, mercredi 19 juin – nomination du nouveau bureau du GEM.

Au cours de cette assemblée il a été décidé à l'unanimité d'augmenter le montant de l'adhésion à 25€.

**Les portes ouvertes du GEM** : la Semaine de l'Information de la Santé Mentale a eu lieu la semaine du 18 mars.

Elle a à nouveau réuni un nombre intéressant de participants, le Gem a effectué une porte ouverte le mercredi 20 mars 2019.

Les gémois ont particulièrement apprécié d'échanger sur la pertinence du GEM avec de nouvelles personnes, professionnelles ou à titre individuel.

### LES OUVERTURES EN AUTONOMIE

Elles sont devenues pour les gémois un temps fort, repéré et sollicité.

Sur l'année 2019, le bureau les a fixées chaque premier weekend du mois. Ainsi il y a eu **onze ouvertures en autonomie**. Auquel s'ajoute **les cinq semaines ouvertes en autonomie**, lors des congés du professionnel.

# GLOSSAIRE

AAH	Allocation aux Adultes Handicapés
AEEH	Allocation d'Éducation pour l'Enfant Handicapé
AMP	Aide Médico-Psychologique
ARS	Agence Régionale de Santé
ASE	Aide Sociale à l'Enfance
ASH	Adaptation Scolaire et Scolarisation des élèves en situation de Handicap
CAMSP	Centre d'Action Médico-Social Précoce
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CDAPH	Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées
CDSA	Comité Départemental Sport Adapté
CESDA	Centre d'Education Spécialisée pour Déficients Auditifs
CLSM	Conseil Local de Santé Mentale
CMP	Centre Médico-Pédagogique
CMPP	Centre Médico-Psycho-Pédagogique
CNR	Crédit Non Reconductible
CPOM	Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
CRA	Centre de Ressources Autisme
CSE	Comité Social Economique
CSSCT	Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail
CVS	Conseil de la Vie Sociale
DASEN	Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale
DI	Déficience Intellectuelle
Plateforme EPRA	Plateforme des Etablissements pour Personnes en Restriction d'Autonomie
EMEAS	Equipe Mobile d'Expertise et d'Appui à la Scolarisation
EHPAD	Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes
ESAT	Etablissement et Service d'Aide par le Travail
GEM	Groupe d'Entraide Mutuelle
GIR	Groupe Iso Ressources
GOS	Groupe Opérationnel de Synthèse
IEN	Inspecteur de l'Éducation Nationale
IME	Institut Médico-Educatif
IMP	Institut Médico-Pédagogique
IMPRO	Institut Médico-Professionnel
ITEP	Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique
MAJ	Mesure d'Accompagnement Judiciaire
MAD	Mise A Disposition
MAS	Maison d'Accueil Spécialisée
MASP	Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé
MARPA	Maison d'Accueil et de Résidence pour Personnes Agées
MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées

MFR	Maison Familiale et Rurale
MJPM	Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs
NAO	Négociations Annuelles Obligatoires
OPCO	OPérateur de COmpétences
PAG	Plan d'Accompagnement Global
PCH	Prestation en Compensation du Handicap
PCPE	Pôles de Compétences et de Prestations Externalisées
PIP	Projet Individuel de Protection
PMI	Protection Maternelle Infantile
PPA	Projet Personnalisé d'Accompagnement
PPAP	Projet Personnalisé d'Accompagnement Professionnel
PPS	Projet Personnalisé de Scolarisation
RAE	Reconnaissance des Acquis de l'Expérience
RAPT	Réponse Accompagnée Pour Tous
RGPD	Règlement Général de la Protection des Données
SADLIS	Service d'Accompagnement et de Développement du Lien Social
SAAAIS	Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à l'Intégration Scolaire
SAFEP	Service d'Accompagnement Familial et d'Education Précoce
SAMSAH	Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés
SAVS	Service d'accompagnement à la Vie Sociale
SESSAD	Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile
SDEI	Service Départemental de l'Ecole Inclusive
SEGPA	Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adapté
SSIAD	Service de Soins Infirmier A Domicile
Réseau SPI	Santé Précarité Insertion
SST	Sauveteur Secouriste du Travail
TSA	Troubles du Spectre Autistique
ULIS	Unité Localisée d'Inclusion Scolaire

**200**  
adhérents

**1000**  
personnes en situation de  
handicap, de dépendance ou  
de difficultés sociales  
accueillies ou accompagnées



**12**  
établissements  
et services

**300**  
salariés

**APAJH DU TARN**  
SIEGE SOCIAL 46 RUE SERE DE RIVIERES 81000 ALBI  
Tél : 05 63 45 33 62 - Fax : 05 63 45 41 04 - Mail : [accueil@apajh81.org](mailto:accueil@apajh81.org)  
[www.apajh81.org](http://www.apajh81.org)